

Nous vous prions aussi pour toutes les familles de l'univers : protégez le berceau des nouveaux-nés, l'école des adolescents, la vocation des jeunes gens ; soyez la force des infirmes, le soutien des vieillards, l'appui des veuves, le père des orphelins ; veillez vous-même dans chaque demeure au chevet des malades et des agonisants.

Mais, ô Jésus, océan de miséricorde et d'amour, nous vous supplions surtout de nous secourir au moment de la mort ; unissez-nous alors plus étroitement que jamais à votre divin Cœur et au Cœur immaculé de votre auguste Mère ; devenez notre asile, notre refuge, notre lit de repos ; et après nous être tour à tour endormis sur votre sein béni, ô Jésus, que chacun de nous au paradis retrouve sa famille toute entière dans votre Cœur sacré. Ainsi-soit-il.

OBSERVATIONS.

1. Cette consécration, qui peut s'accomplir en tout temps, serait mieux placée dans le courant de juin 1889 ; aussi espérons-nous que non-seulement les prêtres Directeurs de la sainte Ligue du Cœur de Jésus, mais tous les vénérables Curés des paroisses du Canada, tiendront à inviter toutes les familles de leurs districts à venir faire à l'église cette consécration en un jour du mois de juin choisi à cet effet par eux, la fête du Sacré Cœur, par exemple, et donneront à cet événement toute la solennité possible ; nous sommes sûrs que les Zélateurs et les Zélatrices de l'Apostolat, et les Officiers et Conseillers de la Ligue, mettront tout en jeu pour obtenir le concours de toutes les familles avec lesquelles ils peuvent être en rapport dans ce mouvement si consolant vers le Sacré Cœur.

2. Les familles consacrées seront invitées à inscrire leur nom par leur représentant, sur des listes spéciales que nous voulons bien fournir gratuitement sur demande.

Ces listes des familles canadiennes ainsi consacrées au Sacré Cœur seront transcrites dans de riches Albums constituant les LIVRES D'OR DU SACRÉ CŒUR, qui seront déposés au Monastère de Paray-le-Monial.

Ceux qui voudront avoir l'acte de consécration sous petit format, pour pouvoir l'insérer dans leur livre de prière, pourront nous le demander. Prix, 20cts. le cent, \$1.75 le mille.

3. Cette consécration, les familles peuvent l'effectuer *en commun* dans l'église paroissiale, ou *en particulier* dans leur propre maison.

Une belle image en chromo, que la Direction générale de l'Apostolat est à éditer, servira de souvenir à ce glorieux centenaire. Les Directeurs, Zélateurs et Zélatrices pourront se la procurer en nombre à des prix très minimes, pour la distribuer aux familles consacrées. Cette image encadrée et religieusement gardée dans chaque maison perpétuerait le souvenir de la consécration des familles.

[Nous aurons un dépôt de cette image aussitôt qu'elle aura paru ; ceux qui auraient dessein de s'en procurer pour leurs familles ou leurs paroisses sont priés de nous en donner avis d'avance, afin que nous puissions juger de la quantité à commander.]